

Protection des travailleurs

Dans le domaine légal de **protection des travailleurs** se trouvent tous les décrets dans le domaine de la protection de la santé et de la sécurité au travail. En outre, d'autres documents sur l'état de la technique sont disponibles dans LEXPLUS, la SUVA par exemple. Les exigences légales et des documents sont directement affectés à des objets spécifiques du site (installations et activités sur le site respectif) et peuvent donc être attribuées aux autorités responsables. Les exigences du domaine légal de la **protection des travailleurs** couvrent les exigences d'un ensemble de lois conformément aux exigences de la norme ISO 45001.

Nous listons les exigences importantes des ordonnances et documents pertinents de la Confédération, de tous les cantons et communes, ainsi que de la SUVA, de la CFST et de l'AEAI.



Une sélection de quelques exigences de base de ce domaine légal:

- Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA, 832.2)
- Ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA, 832.202)
- Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA, 832.3)
- Loi sur le travail (LT, 822.11)
- Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1, 822.111)
- Ordonnance sur la protection de la maternité (822.111.52)
- Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2, 822.112)
- Protection de la santé (OLT 3, 822.113)
- Entreprises industrielles, approbation des plans et autorisation d'exploiter (OLT 4, 822.114)
- Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, 822.115)
- Loi sur la durée du travail (LDT, 822.21)
- Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, 813.11)
- Ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail (822.116)
- Loi sur la participation (822.14)
- Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst, 832.311.141)
- Ordonnance relative à l'utilisation des équipements sous pression (832.312.12)
- Ordonnance sur les grues (832.312.15)
- Protection incendie (AEAI)